

GROUPE DES ÉLUS « PAVILLY DEMAIN »

Depuis maintenant plusieurs années, un réseau parentalité existait à Pavilly. Qu'est ce qu'un réseau parentalité ? C'est une structure rassemblant plusieurs acteurs (CCAS, service jeunesse, collègue, parents d'élèves, autres partenaires...) qui mettent en place des actions, soutenues financièrement par la Caisse d'Allocation Familiale, à l'attention des parents et des enfants dans différents domaines d'activités. L'existence de ce réseau est extrêmement importante dans une commune comme Pavilly et le besoin croissant d'un tel réseau est ressenti favorablement par les familles. Les actions mises en place permettent aux familles de participer à des activités parents /enfants, créant aussi des liens avec les écoles. Il y a maintenant trois ans, le CCAS qui pilotait ce réseau a souhaité se retirer de ce pilotage. La mairie a demandé à la Croix Rouge de reprendre cette organisation. Celle-ci a accepté de reprendre les commandes de ce réseau et a apporté un nouveau souffle en partenariat avec un service Jeunesse très actif et l'entrée dans le réseau du Relais Assistante Maternelle de la Communauté de Communes. Les actions mises en œuvre ont été très dynamiques et la participation n'a cessé de croître. Le point d'orgue était chaque année, l'après midi « Famille en Fête », organisé dans les locaux du centre de loisirs qui proposait plusieurs activités autour de la parentalité, de la sécurité avec la participation de sauveteurs des pompiers, de la gendarmerie mais aussi d'autres activités plus ludiques à faire en famille. L'année dernière c'est près de 400 personnes qui ont participé à cet après-midi sur le thème du cirque et de la ferme en présence du maire et de son adjointe à la jeunesse qui avaient apprécié cette fête. Malheureusement les événements de la fin de l'année 2017 avec l'arrêt du Centre Social de la Croix Rouge qui n'a toujours pas été repris à ce jour, a sonné le glas du réseau parentalité. C'est là encore une conséquence regrettable de ce désengagement de la Croix Rouge nationale. Toutefois le réseau parentalité étant financé presque exclusivement par la CAF, il devrait être repris par le CCAS et même si les trois membres du centre social de la Croix Rouge manqueront certainement par leur dynamisme, nul doute que les autres partenaires auraient à cœur de remettre ce réseau en action pour le plus grand bonheur des enfants et des parents de notre commune. Alors nous proposons que la commune reprenne à son compte dès que possible le pilotage de ce réseau parentalité,

Le groupe Pavilly Demain : P. DOUILLET,
M. DEMARES, D. RENDU, E. ONNIENT

GROUPE MAJORITAIRE « PAVILLY ENERGIE »

C'est la rentrée...

Voici venu le temps de se remettre au travail. Nous espérons que vous avez toutes et tous passé de bonnes vacances d'été. Traditionnellement, cette période de rentrée est consacrée plus particulièrement à nos chères têtes blondes qui reprennent le chemin des bancs de l'école. Nous n'y dérogerons pas cette fois encore.

Chaque année, c'est la même chose : nos gouvernants, voyant la reprise des cours arriver, y vont allègrement de leurs annonces fracassantes qui vont tout changer par rapport à l'année précédente.

Cette fois, il faut arriver à 100% de réussite à l'école primaire. Objectif qui n'a jamais été atteint depuis que l'école existe... Pour y parvenir, il faut dédoubler les classes de CP et de CE1 dans les réseaux d'éducation prioritaire. Les effectifs vont donc être limités à 12 élèves par classe dans ces zones. Très bien, mais il faut y mettre les moyens... Et c'est là que le bât blesse : pour parvenir à ses fins, le ministère de l'éducation nationale crée les postes mais ne recrute pas les enseignants pour les pourvoir. Il va chercher les enseignants dans des zones dites plutôt « favorisées » pour les envoyer sur ces nouveaux postes, il supprime des postes de remplaçants. Notre commune n'a pas été impactée par des fermetures de classe cette année mais il est probable que les remplacements d'enseignants absents soient moins couverts. On comprend tout de suite que les résultats vont s'améliorer...

Deuxième révolution : interdiction d'utiliser les téléphones portables à l'école primaire et dans les collèges... Comment doit-on comprendre cette mesure ? Il va être interdit d'utiliser les téléphones portables, mais pas de les apporter. Donc, les smartphones et autres appareils vont entrer en nombre à l'école. Il faudra cependant prévoir un endroit où les enfants pourront appeler en cas d'urgence. Il est vrai que jusqu'à aujourd'hui, les enseignants ne vous informaient pas des soucis de vos enfants quand ils se blessaient ou étaient malades...

Je ne vois dans ces mesures rien de révolutionnaire. Tout ça, c'est de la communication. On ne s'attaque pas aux vrais problèmes.

A Pavilly, nous avons effectué les travaux habituels dans nos écoles pour que les enfants bénéficient de conditions de travail agréables. Nous sommes revenus à la semaine de quatre jours, respectant ainsi les souhaits des parents d'élèves et des enseignants. Nous avons mis en place un accueil de qualité le mercredi matin pour compenser la matinée de classe. C'est plutôt concret. Pas d'annonces fracassantes mais un peu d'efficacité.

Pour la liste « Pavilly Energie »
Stéphane REMOUSSIN